

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 janvier 2018

Présents : M. GAIDON Alain, M. MATRAY Bernard, Mme PETROZZI-BEDANIAN Nathalie, Mme FOUGERAT Marie-Odile, M. BERTINET Philippe, M. BOURIGAULT Franck, Mme CHERASSE Colette, M. LENGREND Loïc, M. MAILLET Yannick, Mme PEIRON TRAUB Dominique, , M. THEVENOT Daniel

Absents excusés : Mme PERRET Marie-Christine , M. DUFOUR Anthony

Date de convocation : 15 janvier 2018

M. Franck BOURIGAULT est nommé secrétaire de séance.

1) Emprunt pour le financement du projet « réhabilitation du restaurant scolaire et aménagement de deux salles de classe »

Le conseil municipal, vu les propositions des différents organismes bancaires et compte -tenu du plan de financement prévisionnel de l'opération, décide, à l'unanimité, de contracter auprès du Crédit agricole un prêt de 150 000€ sur 15 ans, au taux fixe de 1.22%, avec une échéance annuelle constante et un amortissement progressif.

2) Préfinancement du FCTVA et des subventions de l'opération « réhabilitation du restaurant scolaire et aménagement de deux salles de classes ;

Le conseil municipal, vu les propositions des différents organismes bancaires et compte -tenu du plan de financement prévisionnel de l'opération, décide, à l'unanimité, de contracter auprès de la Caisse d'Épargne un crédit relais de 363 000€ sur 3 ans, au taux fixe de 0.69%, et à échéances trimestrielles.

Ce crédit permettra à la commune de faire face aux besoins ponctuels de trésorerie liés à l'opération et aux délais de versements effectifs à la commune des subventions et des remboursements de TVA attendus ;

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close par le président à 21h35

Le Maire,
Alain GAIDON